

Le Tunisien

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTÉRÊTS INDIGÈNES

ÉDITION FRANÇAISE

ADMINISTRATION & RÉDACTION :
27, boulevard Bab-Menara - TUNIS
Téléphone 5.33

Directeur politique : ALI BACH-HAMBA

ABONNEMENTS : un an, 8 francs.
PUBLICITÉ : on traite à forfait.

Avant la Conférence

La période électorale bat son plein depuis une semaine. Pour chaque collègue nous voyons se former des comités, qui patronnent avec ardeur leurs candidats et leurs programmes politiques. Dans les journaux, la tribune électorale prend une extension de plus en plus grande ; en ville, les candidats réunissent leurs électeurs à qui ils exposent leurs idées et leurs opinions ; chaque collègue prépare avec soin ses revendications et étudie de près les moyens légaux de réaliser son idéal ; dans toute la colonie française enfin, règne une animation et une activité en rapport avec l'importance des intérêts en jeu.

Seuls les indigènes restent étrangers à ces manifestations de la vie publique. Il y a cinq ans, on jugea en haut lieu que les Tunisiens n'étaient pas suffisamment mûrs pour désigner librement des mandataires, et l'on décida de confier à l'Administration le choix de la délégation indigène. Fidèles à notre programme, nous avions protesté contre ce mode de désignation, revendiquant pour nos compatriotes sinon le suffrage universel, tout au moins le suffrage restreint. Nous avions prédit, avant l'ouverture de la première session, que les membres indigènes nommés par le Gouvernement, n'offrant aucune garantie de savoir ou de capacité, ne pourraient participer utilement aux travaux de la Conférence.

L'expérience de cette première législature a confirmé en tous points nos pronostics. A l'exception de quelques rares délégués, la Conférence indigène ne comptait que de fort braves gens, bien intentionnés, certes, mais manifestement incapables de défendre les intérêts de la collectivité musulmane, parce que manquant d'idées générales, n'ayant aucune conception nette et claire des véritables besoins matériels et moraux de la population, et ne cherchant même pas à comprendre les questions portées à l'ordre du jour.

Qu'on ne nous taxe pas d'exagération et qu'on ne suppose pas que ce soit là l'opinion des Jeunes-Tunisiens seulement ! Nous affirmons au contraire que c'est l'avis unanime de tous ceux, et ils sont nombreux, qui s'intéressent à la chose publique, et qui appartiennent à toutes les classes de la société indigène.

C'est d'ailleurs ce qui explique que ces derniers n'aient eu ni autorité ni influence sur la population. Pouvait-il en être autrement ? Se sont-ils jamais efforcés de mériter la confiance et la reconnaissance de leurs compatriotes ? Ont-ils jamais cherché à prendre contact avec la masse qu'ils étaient censés représenter ? Ont-ils jamais réuni leurs mandants (?) pour discuter avec eux de leurs intérêts ? Il y a deux ans, quand la question de l'achour et des centimes additionnels fut portée à la Conférence,

les délégués tunisiens ne furent-ils pas cause que l'agriculture indigène faillit être sérieusement compromise, pour avoir omis, comme toujours, de consulter au préalable les gens compétents, propriétaires et fellahs ?

C'est cette indifférence pour tout ce qui touche les grands problèmes intéressant la vie économique ou politique de la population, que les Tunisiens reprochent sévèrement à la délégation indigène.

Ils reprochent aussi à leurs (?) délégués de ne jamais se réunir entre eux pour étudier les questions importantes qui les préoccupent, discuter des intérêts généraux indigènes, préparer des rapports documentés sur les besoins qui se font sentir et qui demandent à être satisfaits, et s'entendre en un mot sur une ligne de conduite nette et définie.

Ils constatent enfin, avec amertume, que les députés (?) que l'Administration leur impose ne se réunissent que dans l'antichambre du Secrétaire général du Gouvernement tunisien.

Les pouvoirs publics sont fixés aujourd'hui sur la valeur de la représentation indigène. Quelques-uns de ses membres ont eu, au surplus, le courage, avant de se séparer, de remettre au Résident général un vœu tentant à ce que, dorénavant, les délégués indigènes soient, comme leurs collègues français, nommés par la population. Nous aimons à croire que le Gouvernement, s'inspirant du vote par lequel la Chambre a, le 2 de ce mois, clos un solennel débat, voudra, d'ici à la session de novembre 1912, faire choix, pour nos représentants, d'un mode de désignation se rapprochant le plus possible du système inauguré, en faveur de la colonie française, par le décret du 2 janvier 1905.

Bulletin

On sait que le dernier orateur entendu à la Chambre, le 2 février, avant la clôture du débat sur les interpellations tunisiennes, fut M. Dubarle, qui préconisa le peuplement français, compromis, selon lui, tout à la fois par la forme capitaliste donnée à l'entreprise agricole et par la tendance qu'ont certaines compagnies à recruter leur personnel de préférence parmi l'élément étranger.

A l'appui de ce dernier dire, l'honorable député a cru devoir citer le cas de la Compagnie des Tramways de Tunis :

« La Compagnie, dit-il, a vu son privilège augmenté de soixante-dix ans. Il y aura pour elle un bénéfice considérable qui peut se chiffrer à 2 ou 3 millions par an. Là encore, j'estime que l'Administration aurait dû imposer une certaine proportion de personnel français. Or, il arrive que la compagnie concessionnaire emploie un personnel presque exclusivement italien.

« Lorsque vous montez dans un de ces tramways, que vous demandez un billet ou que vous vous adressez au conducteur, vous n'êtes pas compris et l'on vous répond en italien.

ger, dans le personnel, une proportion de Français pour que la langue et l'influence françaises soient défendues comme elles devraient l'être. »

Puis, faisant allusion aux récents incidents franco-italiens :

« En face des événements qui se préparent, des ambitions rivales qui s'affirment, nous devons songer à défendre l'unité de la France. Maintenant qu'à l'Algérie conquise nous venons d'ajouter le Maroc, que par conséquent notre domination ne peut être menacée que sur sa frontière orientale, c'est-à-dire en Tunisie, il importe d'établir un rempart français de langue, d'idées, de race, si nous voulons définitivement asseoir notre influence, défendre et consolider cette France nouvelle. »

Rien à redire à ces paroles. Il n'est pas, en Tunisie, un Français ou un indigène qui n'ait senti le danger que ferait courir à l'œuvre de la domination française en ce pays, si jamais il se réalisait, l'établissement de l'Italie en Tripolitaine. Danger d'autant plus grand que 120.000 Italiens sont déjà fixés parmi nous, qui sont fermement convaincus qu'avant peu les Français devront leur céder la place !

Or, s'il y a ici 120.000 Italiens, à qui faut-il s'en prendre sinon à ceux qui, jusqu'à une date récente, ont systématiquement écarté les indigènes des chantiers de travaux publics ; à ceux aussi qui, jusqu'à l'avènement de l'actuel Résident général, ont délibérément mis obstacle à l'adoption de toutes mesures susceptibles de hâter le relèvement économique ou social de l'élément autochtone ?

Certes, il en est parmi ces derniers qui, déjà depuis longtemps, avaient dénoncé le « péril italien » ; mais combien discrètement, hypnotisés qu'ils étaient par ce qui, dès lors, constituait à leurs yeux le « péril indigène » !

Aujourd'hui qu'il apparaît aux moins clairvoyants qu'on a commis une faute lourde en laissant s'implanter ici un élément étranger qui ne cache plus sa prétention de devenir un jour le maître du pays, nos bons arabophobes, loin de chercher à se rapprocher des indigènes, voudraient, comme M. le député Dubarle, ne devoir leur salut qu'à un plus fort courant d'immigration française.

Nous n'avons rien à craindre de cette immigration. Il n'est pas probable qu'elle atteigne de sitôt des proportions telles qu'il puisse en résulter quelque gêne pour les régénérés, dans un pays qui jadis a pu nourrir dix ou douze millions d'habitants. Mais précisément parce qu'il y a longtemps l'élément français ne saurait compter sur ses propres forces pour contrebalancer l'élément étranger, n'aurait-il pas tout avantage à prendre, vis-à-vis de la population indigène, l'attitude que réclame, non moins que la justice, l'intérêt supérieur de l'œuvre à laquelle la France, aujourd'hui plus que jamais, veut attacher son nom sur la terre africaine !

Nos numéros 185, 192, 193, 194 et 195 étant épuisés, ceux de nos lecteurs qui, ne collectionnant pas le journal, voudraient bien nous renvoyer leurs exemplaires, nous rendraient service.

Le cas de l'élite indigène

Dans son numéro du 17 février, le Temps publiait l'article suivant :

Deux événements très significatifs viennent de se passer dans l'Afrique du Nord. A Alger, le docteur Bentami, professeur de philosophie à l'Université, a reçu deux coups de couteau d'un assassin que l'on suppose avoir été soudoyé par des musulmans fanatiques. Aux environs de Tunis, des colons français, appelés à déposer devant une commission chargée d'une enquête sur l'agriculture indigène, dont était membre M. Zaouche, gros industriel, conseiller municipal de Tunis et membre de la Conférence Consultative, ont fait à ce dernier l'affront public de se retirer en déclarant qu'ils ne voulaient rien avoir de commun avec lui.

Qu'est-ce donc que MM. Bentami et Zaouche ? Des indigènes qui ont reçu une culture européenne et qui s'efforcent de la répandre parmi leurs coreligionnaires. M. Bentami est un membre éminent du parti jeune-algérien et M. Zaouche un membre éminent du parti jeune-tunisien. Le rapprochement de ce qui vient de leur arriver, à l'un et à l'autre, met en pleine lumière la douloureuse situation de cette élite instruite qui est en train de se former dans notre monde indigène, exposée qu'elle est d'un côté à la haine des fanatiques de sa race, qui l'accusent de trahir sa religion, et de l'autre côté à la haine des arabophobes, qui craignent de la voir devenir une concurrente gênante.

La haine des fanatiques se comprend d'elle-même. Avec quelques explications il n'est pas plus difficile de concevoir les mobiles de la haine des arabophobes.

M. Zaouche a été, il y a quatre ans, l'un des fondateurs du journal le Tunisien, qui se publie en français pour la défense des intérêts indigènes. Le premier numéro de ce journal contenait la déclaration suivante : « Conscients des bienfaits qui résultent pour les indigènes de ce pays de la protection d'une nation dont nous connaissons les traditions de liberté et de justice, nous apportons notre concours loyal à la France pour l'aider dans sa mission civilisatrice. » Depuis, soit dans ce journal, soit dans les diverses assemblées dont il fait partie, voici les diverses campagnes auxquelles s'est associé M. Zaouche : multiplication des écoles ; réorganisation du collège Sadiki pour en faire une véritable école secondaire indigène ; propagande en faveur du lycée, où le nombre des élèves musulmans a passé de 20 à 100 ; organisation de l'enseignement professionnel indigène ; réforme de la justice indigène ; développement de la coopération parmi les indigènes ; défense des habous privés ; organisation du crédit agricole parmi les indigènes ; vœux répétés pour que l'Administration s'occupe d'arracher l'agriculture indigène à ses procédés primitifs ; vœux pour qu'une part soit réservée aux indigènes dans les terres achetées pour la colonisation ; réduction de l'impôt medjba, qui a été ramené de 27 à 18 fr. ; amélioration du régime de l'impôt achour ; vœux pour que les membres indigènes de la Conférence soient élus, et non désignés par l'Administration.

Que faut-il penser de ce programme du Tunisien et de cette œuvre qui l'a suivie ? A un point de vue général, les amis de l'humanité pourraient-ils refuser leurs sympathies à ces efforts d'une race attardée, pour rattraper le temps perdu et améliorer son sort ? Au point de vue purement national, n'est-il pas heureux pour la France de trouver parmi les populations musulmanes des hommes pour collaborer

à la politique civilisatrice qu'elle s'assigne dans ses colonies ? Mais les arabophobes de Tunis se sont montrés insensibles aux considérations de cet ordre. Pour se mettre à l'aise avec ce programme irréprochable du parti jeune-tunisien et avec cette œuvre intéressante, ils les ont tout simplement niés. Les Jeunes-Tunisiens font-ils de la propagande en France ? Fourberie, ce sont des traitres qui cachent ainsi leur jeu. Ils demandent qu'une part soit faite aux indigènes dans les terres achetées pour la colonisation ? Donc ce sont des ennemis de la colonisation. Ils défendent les habous privés contre les convoitises de quelques spéculateurs ? Autre preuve qu'ils sont les ennemis des colons. Ils demandent des réductions d'impôts ? N'est-ce pas pour que les charges soient mieux réparties et atteignent les colons ? Et ainsi de suite. Il n'est pas une démarche de ce parti qui ne soit ainsi travestie avec une persévérance inlassable et un véritable génie de la perfidie et de l'injure.

Ces calomnies incessantes ont fini par créer dans la colonie tunisienne un état d'esprit particulier dont il n'y a jamais eu d'exemple même en Algérie. Il eut pour premier résultat qu'il y a trois ans, les membres indigènes de la Conférence Consultative furent tellement maltraités, que l'on jugea impossible de maintenir plus longtemps des délibérations communes et que l'on fit séger désormais séparément les deux sections française et indigène. Maintenant, le but des arabophobes est de chasser les Jeunes-Tunisiens des assemblées locales où on les a admis. L'émeute du 7 novembre a été saisie par eux avec empressement comme une occasion unique d'arriver à leurs fins. Dès le lendemain de ce triste événement, ils accusaient les Jeunes-Tunisiens d'en être les auteurs. C'était parfaitement invraisemblable. Quel intérêt auraient-ils eu à provoquer la bagarre ? C'est ce qu'il est impossible de concevoir. Où sont les preuves ? Les arabophobes assurent en avoir, mais ils se gardent bien de les produire. Ils n'en ont pas moins demandé des poursuites. La justice, n'étant saisie d'aucun fait, n'a naturellement pas poursuivi. Ils se sont alors tournés vers l'Administration et ont réclamé impérieusement que M. Zaouche fût révoqué dans sa double qualité de conseiller municipal de Tunis et de membre de la Conférence Consultative. Non moins naturellement, l'Administration, n'ayant devant elle que des accusations aussi injustifiées que passionnées, n'a rien fait. Alors les arabophobes, profitant de l'émotion de la Colonie, l'ont invitée à boycotter M. Zaouche. C'est ce qui a été fait à Medjel-Bab. Voilà donc un homme, qui s'était distingué parmi ses compatriotes par ses talents, mis dans l'impossibilité d'exercer les mandats qu'on lui a confiés. Nouveau succès pour les arabophobes. Cela servira de leçon désormais à tout indigène qui serait tenté de travailler au relèvement de ses coreligionnaires.

La diffusion de l'instruction fera disparaître ce fanatisme dont a été victime le docteur Bentami. Mais cette hostilité des arabophobes dont M. Zaouche a été la victime, comment en viendra-t-on à bout ? Les maniaques de l'insulte qui les conduisent se plaisent à représenter le Temps comme l'ennemi des colons. Les colons de toutes les colonies sans exception savent que notre journal s'est fait, au contraire, le défenseur convaincu de leurs revendications dans tout ce qu'elles ont de légitime. C'est dans cet esprit de sollicitude que nous avertissons les colons tunisiens du danger des manifestations auxquelles ils se laissent entraîner.

Par plus de 400 voix de majorité, sur un ordre du jour proposé par M. Albin

Rozet, la Chambre vient d'affirmer une fois de plus sa volonté de voir pratiquer dans l'Afrique du Nord une politique de justice et de civilisation. L'arabophilie est évidemment l'un des plus grands obstacles à cette politique. Et les personnes qui font de questions africaines leur étude spéciale et cherchent les causes. Pourquoi les arabophobes s'acharnent-ils spécialement contre les indigènes instruits ? Evidemment parce que ceux-ci sont plus aptes à soutenir une discussion. Et pourquoi cette crainte de la discussion ? Evidemment parce qu'elle pourrait compromettre les privilèges dont jouissent les colons sous forme d'exemption d'impôts et d'avantages dans la répartition des dépenses. En donnant à son hostilité un caractère aigu qui attire l'attention en France, le danger que court la colonie tunisienne, c'est qu'elle pose ce problème : vaut-il mieux renoncer à ces avantages et à ces deux races qui sont destinées à vivre côte à côte dans l'Afrique du Nord ? ou vaut-il mieux supprimer les privilèges des colons s'ils rendent cette réconciliation impossible ? Nous ne sommes que le baromètre qui indique l'approche de l'orage ; c'est à ce titre que nous disons à la colonie tunisienne que nous voyons grandir le nombre des personnes qui pensent que si la France est obligée de faire un choix, ce n'est pas à la réconciliation des races qu'elle doit renoncer.

La guerre italo-turque

Dans son numéro du 22 février, le Petit Marseillais publiait ce télégramme bien suggestif de son envoyé spécial au camp ture :

Camp de Saniat-beni-Adem, le 19 janvier, réexpédié de Dehibat, via Nalout.

La rencontre a eu lieu au Sud de ce fameux Gargaresch dont je vous ai si souvent parlé et que les Italiens viennent seulement d'occuper. Je ne sais comment ils présenteront cette affaire, j'ignore quelles en furent pour eux les conséquences exactes ; mais, fidèle à mon impartialité, je vais vous dire non pas ce qu'on raconte à l'état-major ture, mais ce que j'ai vu moi-même.

C'était hier, jeudi 18 janvier au matin. Une trentaine de cavaliers arabes de la tribu d'Adjilata — chez lesquels j'avais été précédemment reçu la veille — étaient partis, la nuit, de Saniat-beni-Adem pour faire une reconnaissance entre Zanzur et la palmeraie de Gargaresch. Celle-ci borde la mer en avant du fort Sultan et était, jusqu'ici, inoccupée par les troupes italiennes. Deux officiers turcs, le chef d'escadron Issak bey et Emin effendi, accompagnèrent la reconnaissance. Au petit jour, leur attention fut attirée par un mouvement de troupes qui se produisait sur la lisière de la palmeraie. Ils supposèrent qu'elle avait été occupée la veille, à leur insu, par des troupes venues de Tripoli et prirent leurs dispositions pour se rendre compte, si possible, de leur nombre et de leur nature. Cet examen leur était rendu relativement facile, grâce au terrain très plat et très découvert au Sud de l'oasis. Or, à la hauteur de la palmeraie, une piste qui vient de Tripoli et se dirige, au Nord, sur Zanzur, bifurque, en contre-bas des dunes de sable, vers la mer, au Sud. Un fort détachement de cavalerie, suivant cette piste, leur apparut soudain à bonne distance, émergeant d'une dépression de terrain, et suivant le chemin direct qui conduit à Zanzur. En contre-bas, et cachée momentanément à leurs yeux, une colonne d'infanterie, forte d'au moins quatre bataillons, empruntait la bifurcation et devait bientôt se trouver, le dos à la mer, face aux éclaireurs turcs.

Ceux-ci, ignorant les forces qu'ils avaient devant eux, ouvrirent le feu sur la cavalerie, qui se replia immédiatement, évitant l'acrochage de ce qu'elle crut sans doute être l'avant-garde de l'armée ottomane. Elle prit position vers la mer, sur la droite de l'infanterie italienne, qui se découvrit alors et dirigea, à son tour, un feu violent sur la petite troupe arabe. Celle-ci, à peine à l'abri d'un léger renflement de sable, ne broncha pas, et c'est alors qu'une batterie d'artillerie, mise en action du côté italien, lui envoya successivement trois obus. Ces coups de canon, il était environ huit heures du matin, devaient donner l'alarme au camp de Saniat-beni-Adem, et Mahmoud effendi, l'officier de cavalerie qui commande le poste avancé du Fondouk-Magousse, parti à franc étrier pour prévenir l'état-major de l'avancée des Italiens, trouva à mi-route les forces otto-

manes qui se dirigeaient en hâte vers Gargaresch.

Il était environ onze heures du matin, et l'ennemi se trouvait engagé sur toute la ligne, aux prises, sur son flanc droit, avec les cavaliers d'Adjilata, avec qui se trouvait Issak bey. Ceux-ci, au nombre de cent trente, avaient pu franchir sans trop de casse le terrain découvert battu par l'artillerie, qui avait pris position en avant de l'oasis et qui combinait son tir avec celui d'une redoute en arrière, que je crois bien être celle que les Italiens appellent le fort C et que les Turcs nomment le fort Commandant. Cette zone mortelle n'empêcha pas cependant les Arabes, que commandaient le cheik Mohamed Lafi, de Zaouia, le cheik Souf, de la tribu des Mahamid, le cheik Arabi, des tribus du Djebel, de prendre contact avec l'adversaire dont ils essayèrent, avec un superbe mépris du danger, de tourner l'aile gauche.

Le capitaine d'état-major Tahar bey, qui parcourait la ligne, ne put, de toute la journée, rester plus de dix minutes à une même place, les Italiens tirant comme à la cible sur un objectif qui ne pouvait se dissimuler. L'infanterie italienne, enfoncée, comme de coutume, jusqu'aux épaules, dans des tranchées creusées la veille, sembla d'abord, à mon point de vue, n'offrir que peu de prise aux projectiles turcs ; aussi je fus stupéfait de la voir, tout d'un coup, faire un bond de retraite de trois cents mètres environ en arrière, pour disparaître de nouveau dans une nouvelle tranchée. C'est que cette première position était devenue intenable.

Pris de face par les Arabes d'Adjilata, leur ligne, qui s'étendait, en obliquant légèrement du Nord-Ouest à la mer vers le Sud-Est sur Zanzur, était prise en enfilade par le gros des Arabes. Dans cette première tranchée, immédiatement occupée par les Arabes, de larges et abondantes plaques de sang prouvaient surabondamment l'efficacité du tir turco-arabe. Au surplus, trois cadavres de soldats, qu'on n'avait pas eu le temps d'enlever, s'y trouvaient encore.

Cette première retraite devait être, un quart d'heure après, suivie d'une seconde à trois cents mètres encore, vers la lisière de la palmeraie, puis d'une troisième dans l'oasis même. Les Italiens manquaient de mordant et je vis distinctement, à la lorgnette, les officiers faire de vains efforts pour maintenir leurs troupes sous le feu des Arabes. Ceux-ci firent main basse, dans la seconde tranchée, où se trouvaient douze caïvans, sur des caisses de munitions, sur un matériel de campement et d'habillement considérable et sur une quantité incalculable de papiers de famille et de livres militaires abandonnés dans des vêtements laissés sur place. Appartenaient-ils à des blessés enlevés précipitamment ou aux morts qui gisaient là ? Voici, en tout cas, le nom de ceux qui me passent par les mains ; Domenico Panni, de Campagnano ; Gennaro Trabucco, de Civitaquana ; Tobia Pennachi, de Tereci ; Giustino Alberelli, de Baucoco ; Enrico Dezi, de Angarano ; Achille Capellini, matricule 52.173 ; Donati Perilli, matricule 20.074 ; Rosito Cavallini, matricule 25.522 ; Marano di Bartolomeo, de Penne ; Giuseppe Quartelli, de Rome ; Alessandro Cierfeila, de Catignano ; caporal Luigi Belmaggio, de Collinze ; Angelo di Bernardino, de Corvara ; Luigi Marini, de Montefranco ; Enrico Lamona, de Tortoreto ; Giovanni di Gianni, matricule 20.899, etc., etc.

Je donne ces précisions pour éviter ces démentis singuliers et incompréhensibles que je lis dans les journaux qui me parviennent et qui montrent, sous un tout autre jour que la réalité, des faits auxquels j'ai assisté.

Entre temps, un aéroplane faisait au-dessus du champ de bataille une courte apparition, puis rentra au hangar. Le draken-ballon lui-même s'éleva quelques instants, puis redescendit aussitôt, sans qu'il nous fût possible à nous de nous rendre compte des raisons qui empêchaient de s'en servir. Une chose aussi nous inquiétait : d'ordinaire, un croiseur cuirassé, tantôt la Sicilia, tantôt un autre, était embossé vis-à-vis de Gargaresch et son tir eût rendu difficile, sinon impossible, l'approche des Arabes. Par bonheur, ce jour-là, il n'était point là, mais au loin, au large de Tripoli ; nous voyions distinctement des flots de fumée noire sortir des cheminées d'un cuirassé et nous supposions qu'il allait se mettre en marche et venir nous bombarder ; mais il n'en fut rien et ceci fut inexplicable pour nous.

Jusqu'au soir, et même trois quarts d'heure après le coucher du soleil, le feu persista sans discontinuer de part et d'autre. Dans l'après-midi, nous vîmes venir en hâte, sur la route de Tripoli, plusieurs escadrons de cavalerie et plusieurs bataillons d'infanterie, que soutenait une batterie d'artillerie. Ces troupes prirent position sur le même front, à la lisière de l'oasis, sans essayer un mouvement en avant ou tenter une marche sur la gauche, qui leur aurait incontestablement donné sur nous la supériorité du tir.

Pendant la nuit, alors que le gros de l'armée turco-arabe était rentré à Saniat-beni-Adem, une petite reconnaissance fut de nouveau envoyée à Gargaresch. L'oasis était complètement évacuée ! Le désordre qui régnait dans les tranchées italiennes, le matériel abandonné et dix-huit nouveaux cadavres qui n'avaient pu être enlevés nous permirent de supposer que le feu des Arabes avait été très meurtrier pendant la seconde phase de la bataille et que les pertes italiennes devaient être considérables.

Nous avons, de ce côté-ci, quinze morts et quatre-vingts blessés !

Cette affaire de Gargaresch, après celle de Bir-Tobras, est la seconde qui met réellement aux prises l'armée italienne avec l'armée turco-arabe, et, dans l'une comme dans l'autre, celle-ci, sans artillerie, a infligé un échec à la première, à moins que les retraites et les évacuations de positions ne soient, selon une nouvelle formule tout à fait inattendue, considérées comme des victoires !

POL TRISTAN.

P. S. — Aujourd'hui, le nouveau, réoccupé Gargaresch et un cuirassé croise sur la côte, inondant les dunes des rayons de ses projecteurs. Le draken-ballon lui-même, hâlé sur son ponton par un torpilleur, met sa tache d'or dans le ciel et nous voyons distinctement les observateurs scruter de leur nacelle le désert, avec leurs télescopes. Nous supposons que l'armée italienne a l'intention d'occuper Zanzur et de faire, coûte que coûte, une marche en avant.

Parmi les blessés soignés de ce côté-ci se trouve une vieille Soudanaise, frappée au bras et au côté par des éclats d'obus. Constamment sur la ligne du feu, à côté de son fils, elle exhorta toute la journée les Arabes au courage, menaçant de désigner aux femmes et aux enfants restés à la maison celui qui regarderait en arrière et donnerait des signes de faiblesse. Cette négresse, au profil masculin du reste, robuste comme deux hommes, dédaigne même les soins des médecins et se promène dans le camp, le bras en écharpe et la poitrine bandée, réclamant à cor et à cri un fusil pour se battre. Je vous certifie que la première fois que je me suis trouvé en face de cette virago à la physionomie féroce, je n'ai pu m'empêcher de faire, moi aussi, un pas de retraite. Pourtant, je dois reconnaître que, à force d'être laide, elle en était belle, transfigurée qu'elle était par l'ardeur guerrière qui l'animait. — P. T.

Du Courrier de Tunisie, sous la signature « Nadie », en conclusion d'un article intitulé « Deux sons de cloche » :

L'Unionne prétendait, la semaine dernière, — car l'expression de son patriotisme est toujours blessante pour quelqu'un, — que la jeune Italie, en dépit de l'enlèvement de la malveillance, est en train d'épater (sic) la vieille Europe. La vieille Europe, les ramollis, les décadents, c'est nous, ne vous y trompez pas. Sommes-nous si « épates » que cela ? En tout cas, il n'est pas inutile de dire qu'il y a des Italiens même qui ne le sont pas du tout.

Car j'ai aussi des journaux italiens qui font entendre un autre son de cloche. Ainsi Ed. Giretti mène, dans la Ragione, une courageuse campagne contre le délire de mégalomanie et d'expansion belliqueuse qui s'est emparé de ses compatriotes. C'est ainsi qu'il s'efforce de les renseigner exactement sur la situation fâcheuse de la trésorerie, soigneusement dissimulée par les feuilles officielles ou patriotardes.

M. Ed. Giretti affirme, avec plus de force que jamais, que le trésor italien, qui disposait au 30 juin 1911 d'une avance de 57 millions, non seulement se trouvait à sec le 1er décembre de la même année, mais encore avait dû, à cette date, emprunter sur d'autres chapitres, à l'aide d'expédients d'une correction douteuse, 8 millions de lires pour faire face aux dépenses de guerre qui, à en croire les déclarations ministérielles du 30 novembre, ne devaient pas s'élever pour toute la campagne à plus de 65 millions de lires ! Emission de bons du Trésor, prêts demandés à la Banque d'Italie et à la Banque de Sicile, vente de fonds d'Etat sur la place de Paris, etc., tous les moyens sont bons au Gouvernement italien pour dissimuler le déficit grandissant qu'une campagne ruineuse détermine dans ses caisses.

S'appuyant ensuite sur les calculs de l'ouvrage classique de Jean Bloch sur la Guerre future, M. Ed. Giretti montre que la dépense du corps expéditionnaire s'élève certainement à plus de 10 francs par jour et par homme, que chaque coup tiré par le canon de 110 tonnes entraîne une dépense de 4.160 francs de munitions et une détérioration de l'arme qu'on peut évaluer à 4.340 francs, celle-ci, d'une valeur de 412.000 francs, étant hors de service après une moyenne de 93 coups, et qu'enfin, en ajoutant à toutes ces causes de pertes

celle qui résulte de l'usure rapide de la flotte envoyée dans les eaux de Tripoli, le trou creusé par la guerre dans le trésor italien doit atteindre bien près de trois millions par jour.

N'est-ce pas que tout cela est assez « épater », jeter sa poudre au vent et son argent dans le sable pour s'installer de force au milieu d'une population dont la haine s'affirme irréductible, dans un pays que tous les racontars intéressés n'empêcheront pas d'être un désert à peu près stérile ?

Vous nous direz que tout cela ne nous regarde pas, et que l'Italie peut bien courir à la faillite si cela lui fait plaisir. Sans doute, mais qu'elle ne nous traite pas de vieillards décrépits en prétendant nous « épater » !

Les incidents franco-italiens

Du Republicain d'Uzès, sous la signature de notre ami M. le professeur Gaston... consacré aux incidents de Cagliari :

.... Voilà donc l'entente franco-italienne rompue ; sur ce point il ne faut pas se faire d'illusions : les nobles efforts d'une élite des deux côtés pour la rétablir, n'empêcheront pas l'effet du remous des irritations populaires soulevées. Les nobles efforts du Secolo, de Milan, pour préciser les responsabilités italiennes dans le conflit et pour maintenir l'entente avec la France, n'empêcheront pas l'Italie de se jeter à nouveau dans les bras de lui tendent les gouvernements de Berlin et de Vienne. La Triple Alliance redevient populaire en Italie. La Tribuna imprime le 29 janvier, en manchette : « Si l'Italie avait été attaquée, la Triple Alliance l'aurait défendue ». Avons-nous parlé d'« attaquer » l'Italie ? Ce qu'il y a de très fort, c'est que la Tribuna imprime cette phrase sous cette autre qui est en caractères plus voyants encore : « Plus de nuage dans le ciel franco-italien » ! Machiavel serait bien content sans doute de cette manchette !

Il faut donc en prendre notre parti, tout en travaillant, bien entendu, à abrégé cette nouvelle période de discorde. Mais nos plans en seront-ils bien modifiés ? Nous n'avons jamais compté sérieusement sur l'alliance de l'Italie et, quant à son hostilité, la nature la rend infiniment plus dangereuse pour elle que pour nous. Au reste, la Tripolitaine, qui de longtemps ne sera réellement soumise, est pour l'Italie une cause d'affaiblissement militaire. S'il lui faut 140.000 hommes pour tenir la côte, combien lui en faudra-t-il, à la première menace de guerre européenne, pour tenir l'intérieur ?

Il n'y a donc pas lieu de s'émouvoir beaucoup de cette situation nouvelle, à ne l'envisager que du point de vue politique, si déplorable qu'elle soit au point de vue sentimental. Il est très vrai en fait que la France et l'Italie sont sœurs, mais il est vrai aussi que c'est la France qui de beaucoup est l'aînée ; il lui appartient donc, après avoir sauvegardé ses intérêts et son prestige, d'attendre, avec une indulgente patience, que la crise de mauvaise humeur de sa sœur cadette soit passée ! Au reste, ces incidents n'auront pas été sans avantages : ils ont provoqué en Tunisie un rapprochement qui était fort désirable entre Arabes et Français. La communauté d'indignations et de joies durant la crise a plus fait pour l'union des deux races que plusieurs années de belles exhortations de la métropole. Jamais je n'ai lu avec tant de plaisir que ces derniers temps l'admirable journal, le Tunisien, que l'élite musulmane de Tunis rédige en français, pour servir de trait d'union entre la nation protectrice et ses protégés tunisiens. Souhaitons de tout notre cœur que ce rapprochement s'accroisse. Il ne faut pas l'oublier : il y a maintenant près de vingt millions de musulmans qui vivent sous nos couleurs dans l'Afrique du Nord, à une journée de nos rivages. De ces musulmans, de race blanche, on peut faire, avec de la justice, de la bienveillance, de l'instruction, des amis passionnément dévoués et même, dans une large mesure, d'excellents Français généreux et braves. Il ont l'étoffe pour cela ! mais il faut se donner la peine de la travailler. Faisons-le et, dans vingt ans, nous aurons rendu la France formidable ! Si notre différend avec l'Italie doit donner une impulsion nouvelle à une politique hardie d'association avec nos protégés musulmans, il ne faudra pas le regretter, même au prix d'une nouvelle période de tension — espérons-la la plus courte possible — entre la France et l'Italie.

« Le Ruy Blas »

JOURNAL MONDAIN ET FINANCIER paraissant le Samedi Le numéro : UN franc

LA VIE LITTÉRAIRE

PIERRE MILLE : Caillou et Tilli. — (Calman Lévy).

L'âme des enfants est une terre neuve pleine de mystères. Après bien d'autres inconnus, celui-ci devait tenter Pierre Mille. L'illustre conteur à qui nous devons Barnaveau nous révèle, dans son nouveau livre, toutes ses précieuses qualités de psychologue et d'écrivain. De plus, il y montre une tendresse, presque une dévotion, qui le place, à côté des Marguerite et d'André Lichtenberger, au nombre de ceux qui dotèrent notre littérature d'un chapitre nouveau, le plus délicat, le plus ému, le plus glorieux peut-être. Caillou, c'est le petit frère de Trot et de Poum, deux jeunes souverains que mes lecteurs aiment assurément ; c'est aussi le cousin de Bob, l'enfant terrible à qui M^{me} Gyp prête volontiers ses manières. Caillou, c'est plus encore, et à cause de cela nous lui réservons dans notre cœur le coin le plus chaud : c'est le fils de Pierre Mille.

G. CLOUZET : Jeanne Moreau. — (Eugène Figuière).

Si vous ignorez la vie laborieuse, digne, souvent plus émouvante qu'un poème, des petites ouvrières parisiennes, lisez l'histoire de Jeanne Moreau. Elle est simple ; mais la vérité, plus belle que la fiction, en apparente l'héroïne aux divines fées de nos vieux contes. L'historien de cette petite fille, G. Clouzet, est un prestigieux sertiisseur de belles phrases, un scrupuleux ouvrier du verbe : il est aussi un observateur averti et pitoyable. Nous aimons reconnaître en lui une belle et noble figure d'écrivain français.

PIERRE LAFENESTRE : Le Cortège des Muses. — (B. Grasset).

O Muses qui chantiez de vos voix alternées La gloire des héros, vainqueurs des destinées, La brillante Cypris et la sage Athéna, Tandis que les grands dieux que l'homme détrône S'enivraient de nectar en humant l'ambrosie, O Muses, vous, musique, extase, poésie, Je vous invoque, moi, fils des siècles nouveaux ! Je vous invoque, moi, qui sachant ce que vaut Le rêve, n'y crois plus et mourrais pour un rêve ! O filles du passé vers qui ma voix s'élève, Et je sais cependant que vous n'existez pas ! Je ne chercherai point la trace de vos pas Sur la terre où les dieux se mêlent aux hommes, Car les divinités ne sont plus où nous sommes ; Et si je m'abreuvais au fleuve consacré, Ce serait sans espoir, hélas ! d'être inspiré ; Et si j'étais ému, peut-être à la pensée Que dix siècles, rêvant à l'ombre du Lycée, Ont crut vous voir venir sous les arbres en fleurs, Mon émoi fugitif ne serait pas le leur : Il ne me viendrait pas de vous, sœurs Camènes, Mais de la majesté des croyances humaines !

N'est-ce pas que les vers de Pierre Lafenestre sont un enchantement. La langue en est merveilleusement souple et pure. L'inspiration en est noble, haute, presque hellénique. Les muses, qu'il invoque si bien, lui furent favorables en lui dictant un beau livre.

MAURICE : Musée d'un jeune esprit. — (Eugène Figuière).

Je ne veux retenir de ce petit ouvrage que ses proses écrites, avec l'esprit du XVIII^e siècle, dans la langue du XVII^e. Le charme en est archaïque. Elles font songer à la cour de la grande Catherine. Pendant que je le lisais, je me croyais transporté dans le salon, un peu étrange à cause de ses rocailles, d'un palais de Pétersbourg. Par la fenêtre on aperçoit, sur un ciel morne, des arbres givrés qui ont l'air d'être en sucre. Un coin de Néva, rayé par les patins, prend au jour douteux une teinte de vieux miroir las d'avoir reflété, avec trop de visages, trop de mensonges. Devant la cheminée, où flambe, sur des vieux landiers, des troncs de sapin, des seigneurs russes, déguisés à la française, un peu mal à l'aise avec leurs dentelles et leurs perruques, devisent en s'efforçant d'adapter à l'esprit, pour eux forcément artificiel, de Voltaire, une langue imprégnée de latin, ailleurs déjà surannée, mais, dans leur pays, à la fois très vieux et très neuf, encore représentative de ce qui est la quintessence du raffinement. Tout cela n'est peut-être qu'un simple rêve ; mais j'en suis reconnaissant à celui qui se cache sous cet énigmatique prénom, Maurice.

J'ai dit autrefois, à propos de la Conquête des Etoiles, tout le bien que je pensais de M. Marinetti; mais il y a deux Marinetti, le poète et le révolutionnaire. Ce dualisme m'inquiète.

Dans ce livre on trouve des phrases comme celles-ci :

« Nous voulons glorifier la guerre, seule hygiène du monde ». — « Nous voulons démolir les musées, les bibliothèques, combattre le moralisme ». — « Au tremblement de terre, leur seul allié, les futuristes dédient les ruines de Rome et d'Athènes ». — « Malheur à celui qui se laisse prendre par le démon de l'admiration ! Malheur à celui qui admire et imite le passé ! » — « Une automobile de course est plus belle que la victoire de Samothrace ». — « Rien n'est plus beau que l'échafaudage d'une maison en construction. » — « Pour désencombrer la route, qu'on fourre les cadavres bien-aimés dans la gueule des canons ».

M. Marinetti fustige l'amour, combat la famille. Ailleurs il prétend que Florence, Rome et Venise sont les trois plates purulentes de la péninsule, et il leur oppose, pour exalter la beauté des usines et des rails, Milan, Gènes et Turin. Il nous déclare encore qu'il veut débarrasser la littérature et l'art en général du leit motiv usé qui créa Les Travailleurs de la Mer et Salammbô.

Il se moque de la tradition qu'il répudie, pour le suivre. Je ne sais pas si les Italiens sont, selon son expression, les constructeurs de l'avenir; mais j'ai peur que les dieux qu'ils renient ne leur tiennent rancune. Un peuple se doit à ses morts ! Marinetti dédie son livre : « Aux étudiants de Paris pour qu'ils aiment la grande Italie futuriste ». Nous en voudra-t-il de regretter l'autre, celle du Ghiotto, de Vinci, de Dante et de Pétrarque ?

Les Futuristes, nous les voyons aujourd'hui à l'œuvre en Tripolitaine, où des cordes de pendus jouent l'hymne de leur gloire. C'est triste; n'est-ce point vain ?

SILVAIN BONMARIAGE : Le Cœur et la Vie. — (E. Figuière).

Le chevalier de Faublas n'est point mort, ou du moins il vient de ressusciter. L'artisan de ce miracle s'appelle Sylvain Bonmariage, un écrivain d'une rare habileté qui sait badiner avec les sentiments et jongler avec les phrases, comme on le faisait au temps de Crébillon. Dans Le Cœur et la Vie, il y a de l'esprit, beaucoup d'esprit, de la grâce, du libertinage. On y trouve encore de l'émotion, mais une émotion légère, celle qui portait panier et qui n'osait point aller jusqu'aux larmes de peur de déranger une mouche sur un visage poudré.

JEAN DE BONNEFON : Dans les Débris et sur les Ruines. — (E. Figuière).

Jean de Bonnefon est un écrivain de haute lignée. Il met au service d'une érudition presque encyclopédique, d'un raisonnement sans défaillance, un style admirable. Dans sa phrase sonore, colorée, extraordinairement souple, les mots vivent, les images abondent. Le lecteur a l'impression d'y découvrir un monde de féerie où la musique aurait une forme, où les formes seraient mélodieuses. Des artistes épris à ce point de la langue française en ont fait depuis des siècles, avec patience, avec foi, presque comme s'ils affluaient aux autels d'une déesse, ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une des plus nobles, une des plus riches, une des plus aptes à exprimer toutes les subtilités de la pensée, toutes les demi-teintes du rêve et aussi toutes les profondeurs du raisonnement. Je vois Jean de Bonnefon au nombre des derniers-nés d'une famille qui se glorifie d'avoir compté Baif, Du Bellay, Malherbe, plus tard les moralistes et les orateurs du grand siècle, plus tard encore Chateaubriand, et enfin, plus près de nous, Lacordaire.

On sait que Jean de Bonnefon s'est spécialisé dans l'étude de la Vie Romaine, j'entends celle où persiste, à l'ombre du Vatican, comme un reflet de la Renaissance. Nul mieux que lui n'en connaît l'histoire, les complications et les intrigues, il faut dire aussi les faiblesses et les tares. Il en est devenu le chroniqueur scrupuleux et impartial; admirateur fervent du passé, il se révèle encore, dans ses prestigieux écrits, comme un agréable conteur de vieilles choses. On trouve enfin, dans son nouveau livre, de délicates notations d'art, des paysages et des silhouettes de villes peints parmi des pourpres et des ors,

somptueusement, comme par un enlumineur byzantin.

JEAN MARICHAL : Le Verger d'Amour. — (Union de littérature et d'art. — Tanel).

M. Jean Marichal fait de jolis vers, frais, délicats, un peu mièvres. On dirait des bibelots menus mais précieux, amoureusement rangés par une main féminine sur les crédences d'un boudoir. La muse de ce jeune poète plein d'avenir, c'est une bergère en vieux Saxe.

MAURICE ALLEM : A de Musset. — (Louis Michaud).

Après nous avoir donné de curieux inédits du grand poète, Maurice Allem ne pouvait mieux faire que d'en écrire la vie. Son étude est à la fois substantielle et attrayante. Elle est illustrée de dessins fort intéressants. Voilà un bon livre.

ALEXIS DANAN : Le Berger de Bagdad. — (Figuière).

Voilà un titre délicieux, n'est-ce pas?... Les vers de M. Danan ne sont point sans mérite; malheureusement ils manquent un peu de sincérité dans l'émotion. L'auteur se souvient trop des Orientales. A vrai dire il s'en souvient bien; mais nous regrettons qu'il n'ait point su les oublier pour mieux écouter la terre algérienne, la sienne pourtant !

EUGÈNE CRUCK : L'Eternel Ephémère. — (Figuière).

L'inspiration romantique de ce livre n'est point faite pour nous déplaire; mais M. Eugène Cruck, un Algérien comme M. Alexis Danan, a les mêmes défauts. On dirait qu'il n'est point encore assez adapté pour la bien sentir à une terre où ne dorment pas ses aïeux. Son cœur est ailleurs; visiblement ses souvenirs le gênent. Cependant, on est heureux de rencontrer dans son recueil des vers comme ceux-ci :

De fiers et vieux palais de style musulman Dressent leurs minarets dans la calme nuit brune. Et leur ombre, au pied des oliviers blancs de lune, Se couchent paresseuse. Et c'est l'apaisement.

LA-bas, près d'une sombre et lointaine montagne, On entend des chacals le plaintif hurlement Que la brise des nuits, qui passe lentement Sur les lentisques bas et touffus, accompagne...

Dans l'un de ces palais, du temps abandonné, Un berger, qui s'appuie au fût d'une colonne, Sur sa flûte en roseau joue un air monotone... Et les chacals craintifs, s'arrêtent, étonnés...

Autres livres reçus. — WILFRID LUCAS : Les roses s'ouvrent, poésie. — (Figuière). — ROBERT RANDAU : Autour des feux, dans la Brousse. — (Sansot).

Je réserve pour une plus longue étude deux très beaux romans : Héloïse Bion par LEO GAUBERT — Monsieur de Lourdimès par A. DE CHATEAUBRIANT; mais je m'en voudrais de ne pas les signaler dès aujourd'hui à mes lecteurs.

PAUL BRUZON.

ECHOS

Une nouvelle œuvre de Géniaux

Notre ami Charles Géniaux vient de publier, à Paris, un nouveau roman, le Choc des Races, dont l'apparition était vivement attendue dans le monde des lettres, comme aussi dans les milieux auxquels ne saurait échapper l'importance, toujours grandissante, des questions de sociologie coloniale.

Nul doute que cette nouvelle œuvre n'obtienne tout le succès qu'ont déjà valu au courageux publiciste qu'est Charles Géniaux tant de pages où, à la vigueur et à la générosité de la pensée, s'allie le charme d'un style souple et coloré à souhait.

Pour la Tunisie

Le National Graphic Magazine, qui se publie à Washington, contient, dans son numéro de décembre dernier, une très jolie description de Kairouan, « la Ville Sainte des Sables », due à la plume de notre ami M. Frank-Edward Johnston, l'aimable artiste qui tous les ans visite la Régence et qui était encore notre hôte il y a quelques semaines.

Disons qu'en ce moment M. F.-E. Johnston parcourt les Etats-Unis, où il fait, en faveur de notre pays, une active propagande.

Au nom de nos compatriotes, nous lui envoyons un salut affectueux et reconnaissant.

Nouveau journal indigène

Nous apprenons avec plaisir l'apparition, à Philippeville, pour le 8 mars prochain, d'un organe hebdomadaire de la défense des intérêts des indigènes musul-

mans, qui aura pour titre Le Courageux (Es-Sadjje), avec M. Tayeb Guedda, comme directeur et rédacteur en chef, et M. Dib Khaldi, comme administrateur et secrétaire de rédaction.

A notre futur confrère, nous présentons nos meilleurs souhaits de bienvenue et de longue vie.

"El Adab"

Le vif succès qu'a obtenu, la semaine dernière, au Théâtre Municipal de Tunis, la représentation de Mithridate par la vaillante troupe de la Société d'art dramatique « El Adab », a été un précieux encouragement pour les organisateurs de cette œuvre.

Aussi nous annonçons-t-on, pour demain vendredi 1er mars, l'interprétation de Roméo et Juliette, ouvrage si prisé par les lettrés tunisiens. Un acteur de talent, M. Hassan Bennan, tiendra le rôle de Roméo. La réputation de cet artiste, comme comédien et comme chanteur, sera, sans aucun doute, pour la troupe d'« El Adab », l'occasion d'un nouveau triomphe.

Retour

M. M'hammed Djamaï, fils du négociant bien connu du Souk El-Attarine, vient de rentrer d'un long voyage en Algérie, au cours duquel il a installé, à Biskra, une importante succursale.

Nos félicitations bien cordiales.

UN ÉVÉNEMENT LITTÉRAIRE

La Vie, si impatientement attendue, va paraître. Elle promettrait d'être vivante, elle l'est; son premier numéro le prouve, aussi varié qu'un journal, aussi littéraire qu'une revue.

La Vie offre l'agrément inédit de présenter au public, sur des questions d'actualité, des pages d'écrivains : une nouvelle d'Alphonse de Chateaubriant (dernier lauréat du prix de Goncourt), un article de Paul Adam sur l'armée coloniale, de Gaston Cronier sur l'Auvergne, de Charles Géniaux sur le Maroc, de Léon Hennique sur Léon Dierx intime, de Nicolette Hennique sur un livre d'actualité, de John-Antoine Nau sur la Corse, de Georges Renard sur Millerand intime, de J.-H. Rosny aîné sur Bourdelle et le monument Mickiewicz, etc, etc...

La Vie est la révélation de la France laborieuse et créatrice; ses fondateurs, qui ont beaucoup voyagé, se sont proposé la juste exaltation de la France en mettant en valeur ses énergies renouvelées depuis dix ans, sa littérature forte, saine et belle, son art original, ses découvertes scientifiques incomparables, et son industrie, la plus intelligente de l'Europe.

La France étant la synthèse de nos provinces, le régionalisme sera représenté par les plus brillants écrivains provinciaux, et notre beau domaine colonial, — cette plus grande France — révélera dans sa magnificence. Une place considérable sera réservée aux questions musulmanes.

La Vie défendra une politique de justice vis-à-vis de nos sujets musulmans.

La Vie ne saurait se désintéresser des efforts des autres peuples. Elle s'occupera avec soin, avec une chaleur fraternelle, de l'Etranger.

La Vie veut contribuer à faire consacrer dans le monde ce qui s'y accomplit de beau. Nous engageons vivement tous les amis des lettres à accroître le nombre de ses abonnés, déjà très important.

Conditions d'abonnement : France et Colonies : 20 fr. Union Postale : 25 fr.; au lieu de 25 et 30 fr. que coûtent les revues similaires.

Ecrire à l'Administrateur, 68, rue Mazarine, Paris.

A la Compagnie des Tramways

Sous ce titre, le Courrier de Tunisie publiait hier une communication d'un Français de Tunis de laquelle il résulte — ce que du reste nous savions depuis longtemps — que la population musulmane n'est pas la seule qui ait de sérieux motifs de plainte contre la Compagnie des Tramways.

Aussi tenons-nous à reproduire cet article, dont la conclusion à notre entière approbation :

Monsieur le Directeur du « Courrier de Tunisie ».

A l'occasion du boycottage que, depuis près de trois semaines, exerce — avec d'ailleurs tant de calme et de dignité — à l'encontre de la Compagnie des Tramways, la population musulmane, je me permets d'attirer votre attention sur certains errements par où cette entreprise semble avoir pris à tâche de mécontenter le public tant européen qu'indigène.

Je laisse de côté pour aujourd'hui la question du tarif des dimanches et jours fériés sur la ligne du Belvédère, dont l'exagération est si préjudiciable aux familles nombreuses; je réserve à plus forte raison l'exposé des considérations qui militent en faveur d'un abaissement général des prix perçus par la Compagnie sur l'ensemble de ses lignes, et j'arrive tout de suite au manque absolu d'égards dont tous, Européens et indigènes, nous sommes journellement victimes de la part des wattmen et des receveurs.

Il n'est pas douteux que, pour ces employés, les voyageurs sont quantité négligeable. Ils le font bien voir aux personnes qui, aux « arrêts facultatifs » ont la prétention soit de monter, soit de descendre, et qu'ils laissent sur la chaussée en dépit de leurs appels désespérés, ou emmènent, malgré leurs protestations, beaucoup plus loin qu'il ne leur convenait d'aller.

C'est d'ailleurs avec le même mépris des voyageurs que procèdent les receveurs, au départ, par exemple, de la Porte-de-France : le « chef de gare » donne un coup de sifflet, le receveur tire le cordon sans prendre la peine de se retourner, et la voiture part à fond de train, laissant en panne des voyageurs qui se trouvaient à deux ou trois mètres de distance et manifestaient par des signes ou des appels leur intention de monter.

Et puis, n'est-elle pas en contradiction formelle avec les dispositions de l'article 48, in fine, de l'arrêté municipal du 2 juin 1904, l'habitude qu'ont prise, depuis quelques semaines, tous les wattmen sans exception, de démarrer à la « 4e vitesse », au risque de jeter les uns sur les autres les personnes qui n'ont pas encore eu le temps de s'asseoir, ou de précipiter sur la chaussée celles qui sont sur le bord de la plateforme ?

Et alors que l'article 39 du même arrêté prescrit au receveur de « ne donner le signal de mise en marche que lorsque les voyageurs qui descendent ont quitté le marchepied, ou lorsque ceux qui montent ont pris place », combien d'accidents plus ou moins graves sont chaque jour occasionnés par la précipitation que mettent ces employés à donner ledit signal !

Autre chose. Sur certains points du réseau, là où la voie rase un trottoir étroit, on a mis bien en évidence des écriteaux ordonnant de marcher « au pas ». Quel compte tiennent donc, dans la pratique, les wattmen de cette prescription, si importante cependant pour la sécurité des passants, des enfants surtout qui circulent nombreux dans les rues si peuplées et si encombrées des Maltais, de Bab-Souika, de Bab-Saidoun et autres ?

De tout ce qui précède — et sur les faits que je viens de citer, entre tant d'autres, je ne crains pas d'être contredit par l'un quelconque de nos concitoyens — il ressort à l'évidence que le personnel subalterne de la Compagnie n'est pas, de la part de ses chefs, l'objet d'une surveillance suffisante. Sans doute il y a des « contrôleurs », et même ils sont légion, mais quand ils ont poigné la « feuille » et vérifié quelques billets, ils se hâtent de sauter dans une autre voiture. Le compte serait vite fait de ceux qui attachent quelque importance à la façon dont se comportent les employés à l'égard des voyageurs.

Mais, dira-t-on, quel zèle, quelle vigilance, quelle bonne volonté dans le service peut-on attendre de gens visiblement surmenés et, par surcroît, insuffisamment payés ?

Le fait seul que wattmen et receveurs, à peine embauchés, cèdent la place à d'autres, permet en effet de supposer que ce personnel a de bonnes raisons d'être mécontent de son sort...

Mais s'ensuit-il que la Compagnie ait le droit de faire supporter à sa clientèle — qui paie pour être bien servie — les conséquences soit de son avarice, soit de sa mauvaise organisation ? Poser la question c'est la résoudre.

En tout cas, et puisqu'il apparaît clairement qu'on ne saurait compter sur la Compagnie pour assurer au public le minimum d'égards auquel il a droit, j'estime, et sans doute estimerez-vous avec moi, que la Direction générale des Travaux publics manquerait à son devoir si elle tardait plus longtemps à user vis-à-vis de cette entreprise, au point de vue de ses rapports avec les voyageurs, du droit de contrôle qui lui est imparti notamment par l'article 24 du cahier des charges annexé aux conventions en date des 16 juillet 1896 et 13 août 1900.

G. M.

EL KALALINE

Société Tunisienne de Céramique d'art NABEUL. Véritables Carreaux Arabes depuis 3 fr. le mètre carré. REPRODUCTION RIGOUREUSE DES ANCIENS ÉMAUX DÉPÔT chez MM. B. Bismuth, Guerriera et Messa Tunis. MAGASIN DE VENTE, 33, rue des Tamis, Tunis. NE PAS CONFONDRE avec les autres poteries. Usine AVENUE DE LA MER, Nabeul.

Minoterie du Belvédère A. ZAUCHE & RAMELLA BUREAUX : 24, Avenue de France — TUNIS Vente de Semoules & Farines Achat de Blé toute l'année

SOCIÉTÉ HIPPIQUE et DES COURSES DE TUNIS

DEUXIÈME RÉUNION : Dimanche 3 mars 1912

PROGRAMME

PREMIÈRE COURSE. — Prix du Haras de Sidi-Tabet (Course plate) : 1000 francs au 1er, plus le montant de son entrée; 400 francs au 2e; 250 francs au 3e; 100 francs au 4e; 50 francs au 5e. Pour poulains et pouliches de 3 ans, sortant du Haras de Sidi-Tabet, nés en Tunisie. Distance : 1.500 mètres environ.

DEUXIÈME COURSE. — Prix de la Chambre de Commerce de Tunis. (course plate, mixte). 800 francs au 1er, plus le montant de son entrée; 300 francs au 2e; 150 francs au 3e; 50 francs au 4e. Pour tous chevaux nés et élevés en Tunisie, de 3 ans, n'ayant pas gagné 1.000 francs, et de 4 ans et au-dessus n'ayant pas gagné 3.000 francs, comme premier, en un ou plusieurs prix. Distance : 1.600 mètres environ.

TROISIÈME COURSE. — Prix de la Banque de Tunisie. (Course plate) à réclamer : 1000 francs au 1er, plus le montant de son entrée; 250 francs au 2e; 150 francs au 3e; 100 francs au 4e. Pour chevaux entiers, hongres et juments de toutes espèces et de tous pays, de trois ans et au-dessus, à réclamer pour 3.000 francs. Distance : 2.000 mètres environ.

QUATRIÈME COURSE. — Steeple-chase militaire (3e série) :

Un objet d'art ou d'utilité militaire, d'une valeur de 150 francs au 1er; un objet d'art ou d'utilité militaire, d'une valeur de 100 francs au 2e; un objet d'art ou d'utilité militaire, d'une valeur de 50 francs au 3e. Pour sous-officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe n'ayant jamais gagné de course à obstacles autres que des steeple-chases militaires de 3e série ou de 3e série bis. Distance : 2.500 mètres environ.

CINQUIÈME COURSE. — Premier prix de la Société d'encouragement (Hors série) :

2.000 francs offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés en France, en Algérie ou en Tunisie. Entrée : 50 francs; le 2e recevra les trois cinquièmes et le 3e les deux cinquièmes des entrées, sans que le total de ces deux allocations puisse être supérieur à 30 % de la valeur nominale des prix. Distance : 2.200 mètres environ.

SIXIÈME COURSE. — Premier prix de la Société des Steeple-chases de France (Steeple-chase) :

1.000 francs offerts par la Société des steeple-chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Entrée : 30 francs. Au premier, 70 %; au second, 20 %; au troisième 10 %, sur la totalité du prix, entrée et forfaits compris. Distance : 3.600 mètres environ.

AVIS. — Les engagements pour cette réunion seront reçus le jeudi précédent, de quatre à six heures, au Secrétariat, 4, avenue de France, Tunis.

THÉÂTRE ROSSINI "FILMPARLANTS" GAUMONT

LA VIE RECONSTITUÉE La grandiose Invention de la MAISON GAUMONT

Mardis, Jaudis, Samedis et Dimanches à 8 h. 3/4 du soir

MATINÉES — A 3 heures A chaque représentation LES FILMPARLANTS GAUMONT CHANGEMENT COMPLET DU PROGRAMME LE LUNDI ET LE VENDREDI

HUNYADI JÁNOS dits EAU de JANOS Eau Purgative Naturelle Indispensable aux Colonies Dose Laxative 1 verre le matin Dose Purgative 2 verres à jeun Exiger le nom : Andreas SAXLEHNER Budapest Se méfier des Contrefaçons et Substitutions

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES & CIGARETTES

ABDELKADER BEN TURQUI & C^{ie} — ALGER

Fournisseurs de la Régie Marocaine

MAISON FONDÉE EN 1870 — LA PLUS IMPORTANTE DE L'ALGÉRIE

INSTALLÉE AVEC TOUS LES PERFECTIONNEMENTS MODERNES

Ses produits sont recommandés aux vrais Fumeurs

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Compagnie TOUACHE. — Paquebots-Poste français. — AGENCE DE TUNIS
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile,
la Tripolitaine et le Maroc.

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises.

ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les lundis soir.
— A MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin.
— DE PALERME, tous les jeudis à 6 h. du matin, par quinzaine.
— DE MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 du matin.
— DE LA COTE TUNISIENNE, (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mahdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.
— A MARSEILLE, tous les samedis à 7 h. du matin.
DÉPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis à 2 h. du soir.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les mercredis à midi, par quinzaine.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les mardis à midi.
— DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE ET TRIPOLI, tous les mercredis à midi.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les mercredis à midi.
— DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 7 h. du soir.
— DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS (hebdomadaire) et PALERME, (par quinzaine); tous les samedis à midi.

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).

La Compagnie accepte avec commissions directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger.

Agents principaux : MM. PÉDELUPÉ

C^{ie} de Navigation Norddeutscher Lloyd de Brême

Service régulier par paquebot salon, à double hélice
entre l'Italie, la Tunisie et l'Égypte
par le vapeur

SCHLESWIG

Tonnage 6955 Reg. Tons

Départs de BIZERTE pour SYRACUSE-ALEXANDRIE, deux fois par mois.

GÈNES, deux fois par mois.

S. E. — Avec le billet de passage les voyageurs auront droit aux trains spéciaux express établis pour le "Norddeutscher Lloyd" qui seront en correspondance avec les arrivées et départs du vapeur à Bizerte.
Pour tous renseignements s'adresser aux Agents : Universal Tourist Office, 8, avenue de Carthage
Richard Heekmann, 23, avenue de Paris, au 2^e étage.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions de francs

Agences de Tunisie : TUNIS, BIZERTE, SFAUX, SOUSSE

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôt de titres, souscription et opérations diverses sur titres, lettres de crédit, circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôts à vue : 2 %.

Dépôts à échéance fixe de 1 an à 3 ans : 3 %.

Location de coffres-forts.

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des bijoux, valeurs, titres de propriété. Ces coffres-forts, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 fr. par mois.

BANQUE DE TUNISIE

ENVOIS DE FONDS

DANS TOUTES LES LOCALITÉS DE LA TUNISIE, DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

La Banque de Tunisie délivre des chèques sur toutes les villes de Tunisie et de France et sur les principales places de l'étranger.

Elle se charge de transmettre des ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

PAVILLON CARTHAGINOIS

Stations du T.-G.-M. de Douar-el-Djebel ou Demach

F. REVOL & C^{ie}, Propriétaires

HOTEL-RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

PAPIERS PEINTS

de tous styles, riches et ordinaires

Frises décoratives en lés

MAISON PICHÉRY-JACOZ

TUNIS — 21, rue Al-Djazira — TUNIS

Envoi de COLLECTIONS sur demande

Pâtisserie Princièrè

TUNIS — 4, rue d'Italie — TUNIS

Ancienne maison TRUCHY

Emile CHAMBERT, successeur

Confiseur - Glacier

Confiserie de 1^{er} choix

MARIAGES, BAPTÊMES, SOIRÉES

VNS FINS ET LIQUEURS

AU FLAMANT ROSE

Préparation de toutes sortes d'animaux, pelleterie et réparation de fourrures.

M. BLANC, naturaliste, rue Al-Djazira, 16

Crédit Foncier d'Algérie & de Tunisie

Société anonyme. Capital 40 millions

Siège social : ALGER

Succursale de Tunis, 8, rue Es-Sadikia, à Tunis

Agences à Sousse et à Bizerte

Opérations de banque. — Escompte. — Recouvrements. — Ordres de Bourse. — Avances sur titres et sur marchandises. — Garde de titres. — Paiement des coupons. — Paiements télégraphiques. — Chèques et lettres de crédit sur tous pays. — Change de monnaies étrangères. — Dépôts de fonds à échéance fixe : 1 an à 4 ans, 3 %.

Dépôts à vue : comptes de chèques avec intérêts

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CHARBON DE BOIS

BOIS DE CHAUFFAGE

Charbon, Briquettes, Douilles, Coke, Pétrole, etc.

A La Bonne Ménagère, JULES ATTIA

17, avenue de Paris, TUNIS

Savons de toutes qual. Huiles d'olives extra, Huile blanche

Prix très modérés — Service à domicile

Gros, Demi-gros, Détail

Fatout - Goélin - Kaol - Mété - Brillant Belge - Eau

de culture - Globe - Amor - Sabre - Encastiques

de toutes marques - Cirages et Crèmes

pour Chaussures.

LE TOUT VENDU EN GROS & EN DÉTAIL

Brognerie-Parfumerie du PHENIX

26 bis, rue d'Italie, juste en face la porte du Marché

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Services postaux rapides

ARRIVÉES

Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de MARSEILLE-BIZERTE.

Mardi à 7 h. 30 du soir, service rapide de MARSEILLE.

Mercredi à 5 h. du matin, service rapide pour SFAUX et SOUSSE.

Vendredi à 7 h. du matin, service rapide de MALTE.

Samedi à 5 h. du matin, service rapide de MARSEILLE.

Dimanche à 5 heures du soir, service de ALGER, BOUGIE, DJIDJELLI, COLLO, PHILIPPEVILLE, BONE, LA CALLE, TABARKA et BIZERTE, (service de BORDEAUX, NANTES et SAINT-NAZAIRE, par transbordement à ALGER).

DÉPARTS

Dimanche à 2 h. du soir, service rapide pour SFAUX et SOUSSE.

Lundi à midi, service direct pour MARSEILLE.

Mardi à midi 30, service rapide pour BIZERTE et MARSEILLE.

Mercredi à 3 h. du soir, service rapide pour MARSEILLE.

Vendredi à 1 h. du soir, service rapide pour MARSEILLE.

Samedi à 1 h. du soir, service pour BIZERTE, TABARKA, LA CALLE, BONE, PHILIPPEVILLE, COLLO, DJIDJELLI, BOUGIE et ALGER (service pour BORDEAUX, NANTES et SAINT-NAZAIRE, par transbordement à ALGER).

N.-B. — Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les CINQ semaines.

S'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia pour renseignements.

SOCIETA NAZIONALE DI SERVIZI MARITTIMI

Agences de Tunisie :

ARRIVÉES

LUNDI : à 7 h. matin, de Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir et Sousse.

MARDI : à 10 h. du matin, de Gènes, Livourne et Cagliari.

MERCREDI : à 6 h. du matin, rapide, de Naples, Palerme et Trapani.

SAMÉDI : à 7 h. du soir, de Palerme, Castellamare, Trapani, Favignana, Marsala, Mazzara, Sciacca, et Pantelleria.

DÉPARTS

LUNDI : à midi, pour Cagliari, Livourne et Gènes.

MERCREDI : à 4 h. du soir, pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli et Malte.

MERCREDI : à 8 h. du soir, rapide, pour Trapani, Palerme et Naples.

DIMANCHE : à 7 h. du soir, pour Pantelleria, Mazzara, Sciacca, Marsala, Favignana, Trapani, Castellamare, Palerme.

Pour renseignements, s'adresser à l'Agence I. & V. FLORIO, rue d'Alger, 21, Tunis.

Denrées Coloniales

GROS & DEMI-GROS

"L'UNION COMMERCIALE"

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Rue de l'Agha, 8 — TUNIS

IMPRIMERIE TUNISIENNE

TUNIS — 57, Rue Souk El-Belat — TUNIS

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

Travaux Administratifs & Commerciaux

CARTES DE VISITE

A LA MINUTE

CARTES DE VISITE

A LA MINUTE

Spécialité de Travaux de grand Luxe en Couleurs

AU PALAIS ARABE

TUNIS - 5, rue de Rome - TUNIS

SUCCURSALES : SOUSSE-SFAUX

La plus grande et la plus assortie

Maison d'Ameublements de la Tunisie

Expédition franco de port et d'emballage dans toutes les villes desservies par une gare et pour les achats réglés comptant

FACILITÉS DE PAIEMENT

CATALOGUE ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Transports automobiles du Sahel

Sousse : Tél. 83

SERVICES RÉGULIERS

Sousse-Monastir, bi-quotidien.

Sousse-Sfax, quotidien.

SOUSSE-GABÈS, hebdomadaire

Aller

Dép. de Sousse p. Gabès, le samedi à 4 h. du soir.

Arrivée à Sfax, le samedi à 6 h. du soir.

Dép. de Sfax p. Gabès, le dimanche à 6 h. du matin.

Arrivée à Gabès, le dimanche à 10 h. 30 du matin.

Retour

Départ de Gabès, le lundi à 4 h. du soir.

Arrivée à Sfax, le lundi à 6 h. du soir.

Départ de Sfax, le mardi à 6 h. du matin.

Arrivée à Sousse, le mardi à 11 h. du matin.

Prix du voyage, aller et retour : 40 francs.

Atelier de Menuiserie ET EBÉNISTERIE

Spécialité d'Ébénisterie et Meubles FAÇON ARABE

Constructeur de Ruches en tous genres

ET DE MATÉRIEL AGRICOLE

Ruche "Alpine" : Prix modérés

A. TAUPERT

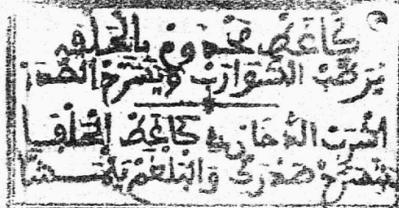
Eco-maître menuisier

A L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE TUNIS

TUNIS

23, Rue Hammam-Er-Remimi

(Quartier Bab-Souika)



MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE

طابفة الجلمع بركات وهران



PAPIER D'ALFA

ALGERIAN ALFA S'PA PER SUPERIOR QUALITY

Ce papier fabriqué en Angleterre avec l'Alfa de la Province d'Oran est hygiénique, il ne dessèche pas la langue et ne fatigue pas la poitrine.

Le gérant : LOUIS NICOLAS

Imprimerie Tunisienne 57, rue Souk-el-Belat, Tunis